

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Dax - Services Techniques

**Correspondant :** M. Vincent VIAL VOIRON, Cellule administrative, Rue Saint Pierre BP 50344, 40107 Dax cedex, tél. : 05 24 62 70 51, courriel : [marchestq@dax.fr](mailto:marchestq@dax.fr), adresse internet : <http://www.dax.fr>

**Objet du marché :** Maintenance prévention et corrective des Systèmes de Secours Incendie des bâtiments de la Ville de Dax

**Catégorie de services**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
  - Maintenance préventive et corrective des Systèmes de Secours Incendie sur les sites de la Commune de Dax  
Visite possible des sites
  - Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Accord-cadre mono attributaire à bons de commande
- Montant minimum par an : 5 000 euro(s) HT Montant maximum par an : 20 000 euro(s) HT

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 01 avril 2019

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de

prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Détention de la qualification APSAD I7-F7 (ou équivalent)

**Commentaire sur les justifications :** Le candidat peut fournir le DUME en lieu et place des DC1 et DC2

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (70 %)
- Taux horaire (15 %)
- Taux de remise sur le prix public des fournitures (15 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 01 mars 2019 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 19DX022

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marchespublics.landespublic.org> (référence : 19DX022).

La transmission des documents est exclusivement réalisée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.landespublic.org>.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation.

La Ville de Dax se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation avec l'ensemble

des candidats, à l'exception de ceux ayant remis une offre inappropriée. Cette négociation prendra la forme d'un échange via la plate-forme de dématérialisation et peut porter sur tout objet utile au pouvoir adjudicateur pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse. Le candidat veillera à indiquer une adresse électronique valide dans son offre.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08 février 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Correspondant : Mme Catherine LAJUS , courriel : [clajus@dax.fr](mailto:clajus@dax.fr)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Correspondant : M. Vincent VIAL VOIRON , tél. : 05 24 62 70 51, courriel : [marchestq@dax.fr](mailto:marchestq@dax.fr)